

Présentation

Le nombre de candidats inscrits aux concours de recrutement des personnels de direction augmente de 7,6 %, passant de 3 143 en 2007 à 3 382 en 2008. La baisse des candidatures en 2007 (- 9,1 %) marquait une session organisée selon de nouvelles modalités du concours (introduction d'une épreuve écrite d'admissibilité) : il semble donc qu'après une "attitude d'attente", les candidats se réinscrivent, principalement au concours de deuxième classe. Si, globalement, les postes ouverts sont plus nombreux en 2008 (+ 10 %), les évolutions ne sont pas semblables pour les deux concours. Au concours de 1^{re} classe (C1), le nombre de postes ouverts a été fixé à 80, soit un recul de 20 % par rapport à la session 2007 tandis que le nombre d'admis au C1 est identique. En revanche, au concours de 2^e classe (C2), 100 postes de plus ont été ouverts par rapport à 2007, soit une hausse de 14,3 % comparable à celle des admis. Ces évolutions contrastées génèrent ainsi un taux de couverture en progression au C1 (76,3 % au lieu de 61 % en 2007) alors qu'il reste stable au C2 (100 %). Le taux de réussite global (26,7 %) est légèrement supérieur à celui de 2007 (26%) [1].

Depuis 2006, le nombre de postes offerts au concours de recrutement d'IEN augmente. Cette évolution est particulièrement forte en 2008 avec 178 postes au lieu de 130 en 2007 (+ 36,9 %), spécialement dans le premier degré, une hausse à rapprocher de celle des admis (+ 36,2 %). Les candidats sont plus nombreux en 2008 (+ 0,7 %) ; il y a 4,8 candidats inscrits pour un poste offert en 2008 contre 6,5 en 2007, une baisse due à l'augmentation importante du nombre de postes. Le ratio admis/inscrits s'améliore sensiblement en raison de l'augmentation du nombre d'inscrits très inférieure à celle des admis [2].

Stable en 2007, le nombre de candidatures au concours de recrutement des IA-IPR décroît de nouveau en 2008 (- 3,7 %). Par ailleurs, 108 postes étaient mis au concours (110 en 2007) ; le ratio "candidats-poste" passe de 2,7 en 2007 à 2,6 en 2008. Certaines disciplines sont plus sélectives : sciences économiques et sociales avec 7 candidats pour un poste offert, administration et vie scolaires avec 4,9 candidats (8 candidats en 2007). Par contre, on compte moins de deux candidats par poste dans huit spécialités, dont anglais et mathématiques. La légère baisse du nombre de postes (- 1,8 %) conjuguée à celle plus marquée des admis (- 16,3 %) produit un net recul du taux de couverture : 80,6 % contre 94,5 % en 2007 [3].

Définitions

■ **Les emplois de direction des établissements d'enseignement et de formation relevant de l'Éducation nationale** sont occupés par des personnels appartenant au corps des personnels de direction. Il existe deux concours : le concours de première classe (C1) et le concours de deuxième classe (C2). L'arrêté du 21 août 2006 (JO n° 193 du 22 août 2006) fixe les nouvelles modalités d'organisation et la nature des épreuves des concours.

■ **Inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN) et Inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR).** Les concours de recrutement sont organisés suivant les dispositions fixées par le décret n° 90-675 du 18 juillet 1990, et l'arrêté du 25 octobre 1990 modifié par les deux arrêtés du 28 juillet 2003 et du 4 septembre 2006.

■ **Présents.** Candidats qui se sont présentés à la première épreuve des concours. Leur nombre est toujours inférieur ou égal à celui des candidats inscrits.

■ **Taux de remplissage, de couverture ou de rendement.** Rapport du nombre d'admis sur listes principales au nombre de postes, en %.

■ **Taux de réussite.** Rapport du nombre d'admis au nombre de présents, en %.

Source : Direction de l'encadrement du ministère de l'Éducation nationale. Rapports de M. Y. Céas, président du jury de concours de recrutement des personnels de direction d'établissements d'enseignement et de formation, de M. C. Loarer, président du jury de concours des IEN, et de Mme N. Ferrier, présidente du jury de concours des IA-IPR (session 2008).

[1] Concours des personnels de direction - Session 2008 (France métropolitaine + DOM + COM)

Concours	Postes	Inscrits	2008				Rappel Postes	
			Présents à l'écrit	Admissibles	Admis (1)	% admis / présents	2006	2007
Première classe - C1	80	158	149	97	61	40,9	90	100
Deuxième classe - C2	800	3 224	3 073	1 210	800	26,0	600	700
Total	880	3 382	3 222	1 307	861	26,7	690	800

(1) Sur liste principale.

[2] Concours des inspecteurs de l'Éducation nationale - Session 2008 (France métropolitaine + DOM + COM)

Spécialités	Postes	Inscrits (1)	Admissibles (1)	Admis (2)	% admis / postes	% admis / inscrits
Enseignement du premier degré	130	556	270	130	100,0	23,4
Information et orientation	10	42	23	10	100,0	23,8
Enseignement technique	22	178	61	22	100,0	12,4
Économie et gestion	8	65	22	8	100,0	12,3
Sciences et techniques industrielles	11	97	32	11	100,0	11,3
Sciences biologiques et sciences sociales appliquées	3	16	7	3	100,0	18,8
Enseignement général	16	80	30	15	93,8	18,8
Lettres-Langues vivantes	3	14	4	3	100,0	21,4
Lettres-Histoire et géographie	7	33	12	6	85,7	18,2
Mathématiques-Sciences physiques	6	33	14	6	100,0	18,2
Total 2008	178	856	384	177	99,4	20,7
Rappel 2007	130	850	328	130	100,0	15,3
Rappel 2006	124	860	326	116	93,5	13,5

(1) Les inscrits sont les candidats dont les dossiers sont examinés, les admissibles ceux dont le dossier a été retenu et qui sont autorisés à passer l'épreuve d'entretien.

(2) Sur liste principale.

[3] Concours des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux - Session 2008 (France métropolitaine + DOM + COM et Nouvelle-Calédonie)

Spécialités	Postes	Inscrits (1)	Admissibles	Admis (2)	% admis / postes	% admis / inscrits
Administration et vie scolaires	17	84	41	17	100,0	20,2
Allemand	1	1	1	1	100,0	100,0
Anglais	10	12	8	5	50,0	41,7
Arts plastiques	3	4	3	1	33,3	25,0
Économie et gestion	7	22	13	7	100,0	31,8
Éducation musicale	3	5	2	1	33,3	20,0
Éducation physique et sportive	5	17	10	5	100,0	29,4
Espagnol	2	2	2	1	50,0	50,0
Histoire et géographie	12	24	14	8	66,7	33,3
Italien	2	4	3	2	100,0	50,0
Lettres	11	33	17	10	90,9	30,3
Mathématiques	12	20	12	8	66,7	40,0
Philosophie	3	3	2	2	66,7	66,7
Portugais	1	2	2	1	100,0	50,0
Sciences de la vie et de la Terre	3	8	6	3	100,0	37,5
Sciences économiques et sociales	1	7	4	1	100,0	14,3
Sciences physiques	5	14	10	5	100,0	35,7
STI - secteur industriel	8	18	14	8	100,0	44,4
STI - secteur arts appliqués	1	3	2	.	.	.
STI - secteur médico-social	1	1	1	1	100,0	100,0
Total 2008	108	(2) 284	167	87	80,6	30,6
Rappel 2007	110	(3) 295	178	104	94,5	35,3
Rappel 2006	81	(4) 294	135	68	84,0	23,1

(1) Les inscrits sont les candidats dont les dossiers sont examinés, les admissibles ceux dont le dossier a été retenu et qui sont autorisés à passer l'épreuve d'entretien.

(2) 281 candidats - 284 candidatures dont 3 au titre de deux spécialités. (3) 290 candidats - 295 candidatures dont 5 au titre de deux spécialités. (4) 290 candidats - 294 candidatures dont 4 au titre de deux spécialités.